

JUGEMENT SYNCHRONAT 2020-2021

En raison de la crise sanitaire, et après accord de la Ligue, les mesures suivantes peuvent être appliquées lors des sessions de Synchronat de Natation Artistique.

Un registre des présences (athlètes, officiels et public) devra être réalisé.

En cas de non possibilité de rassemblement, un jugement sur vidéo est à prévoir.

I. COMPOSITION DES JURYS

► Synchro découvertes

Chaque critère (évaluation fondamentale et évaluation globale) est évalué par 2 officiels de clubs différents.

Rappel : En cas d'effectif réduit d'officiels, 2 officiels ont la possibilité de réaliser les 2 évaluations.

Après accord du Département ou de la Ligue, et afin de limiter la mixité des nageuses de clubs différents, possibilité d'organiser les Synchro Découvertes avec uniquement les nageuses d'un club et de faire venir 1 officiel d'un autre club.

► Synchro Nat Argent et Or

Un minimum de 3 officiels par atelier, appartenant au minimum à 2 clubs différents, est exigé :

- 1 atelier pour l'évaluation fondamentale
- 1 atelier pour la note globale

Après accord de la Ligue, en cas d'effectif réduit d'officiels,

- **soit 1 officiel, minimum C, a la possibilité de réaliser les 2 évaluations.**
- **soit 2 officiels, minimum C, de 2 clubs différents, ont la possibilité de réaliser les 2 évaluations.**

II. NIVEAU MINIMUM D'OFFICIEL

Les niveaux indiqués dans les tableaux sont les niveaux minimum requis.

a. Synchro découverte

Juge Arbitre	C
Délégué aux nageurs / nageuses	Jeune Officiel
Parcours à sec	Jeune Officiel
Propulsion technique	Jeune Officiel
Technique	Jeune Officiel

b. Synchro Nat argent et or

Juge Arbitre	B		
Délégué aux nageurs / nageuses	Jeune Officiel	ou	ou
Parcours à sec	Jeune Officiel		
Propulsion technique	Jeune Officiel	1 officiel C qui fait fonction de 3^{ème} juge en NF et NG	2 officiels C qui font fonction de 2^{ème} et 3^{ème} juge en NF et NG
Technique avenir	Officiel D		
Technique autres catégories	Officiel C		

Les évaluateurs parcours à sec ayant acquis ce niveau au cours des saisons précédentes conservent leur niveau et sont autorisés à évaluer les parcours à sec.